



Communiqué de presse 01.04.2021 – Diffusion immédiate

---

## Saint-Maurice solidaire : « Coup de BOOST » - une action réussie !

Lancée du 15 au 31 mars 2021, l'action citoyenne et solidaire « coup de BOOST » mise en place par la Commune de Saint-Maurice au travers de son service « Tourisme, culture et sport » a rencontré un succès phénoménal !

2'724 bons de CHF 20.00 et CHF 30.00 (247 bons starters) ont été vendus en l'espace de 15 jours. Majorés de l'apport communal (20%), c'est le magnifique montant de **CHF 66'858.00** qui sera reversé immédiatement aux 47 cafés, restaurants, commerces, sites touristiques et culturels. La Commune de Saint-Maurice est fière de cette action et remercie toutes les personnes qui ont contribué à son succès.

A l'heure de tirer le bilan du coup de BOOST, la Commune de Saint-Maurice revient sur les différentes actions qu'elle a menées pour venir en aide aux personnes et entreprises durement touchées par la situation sanitaire.

- **BONS DE CHF 10.-** : au mois de juin dernier, la commune décidait déjà une action de relance de l'économie locale en envoyant à ses 4'529 habitants 3 bons de CHF 10.00 répartis en 3 catégories de commerces locaux (service, boutique, café et restaurant). À cette occasion une mini brochure de présentation des commerces aigaunois avait été éditée et envoyée avec les bons dans le but de promouvoir le tissu économique de Saint-Maurice.
- **AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES** : toujours en 2020, les commerces ayant eu l'obligation de fermer leurs portes se sont vu octroyer une aide directe à hauteur de deux fois la taxe annuelle d'élimination des déchets. La même aide est à nouveau activée cette année pour une fois la taxe.
- **ABANDON DES LOYERS COMMERCIAUX** : en 2020, le Conseil municipal avait pris la décision de remettre trois mois de loyers des locaux commerciaux dont la commune est propriétaire. Cette action est reconduite cette année pour les trois premiers mois de l'année et elle pourrait être prolongée au gré des décisions des autorités sanitaires.
- **LIVRAISON DES COURSES A DOMICILE** : dès le début de la pandémie, l'administration communale a mis en place un service de livraison des courses au domicile destiné aux personnes à risque. Jusqu'à aujourd'hui, 137 livraisons ont été réalisées pour 37 ménages différents. L'action se poursuit.

Ainsi, ce sont environ **CHF 315'000.00** consacrés jusqu'à aujourd'hui en 2020 et 2021 par la Commune de Saint-Maurice en soutien à son économie et en différentes actions solidaires avec les commerçants touchés par la crise sanitaire.

Il est à relever que La Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice s'est associée à cet effort. Elle a entrepris une action d'aide aux associations sportives et culturelles inscrites au registre communal en leur versant un montant à fonds perdus de CHF 1'000.00 ou de CHF 2'000.00 (pour les sociétés contribuant à la formation de jeunes) pour un montant total de **CHF 40'000.00**.

En ce week-end pascal, les Conseils municipaux et bourgeoisiaux de Saint-Maurice s'associent pour faire parvenir un message d'espoir et de solidarité à toutes les personnes touchées de près par la crise sanitaire à Saint-Maurice et ailleurs.

Saint-Maurice, le 1<sup>er</sup> avril 2021

---

**Contacts** : Commune de Saint-Maurice, Xavier Lavanchy, Président  
[xavier.lavanchy@st-maurice.ch](mailto:xavier.lavanchy@st-maurice.ch), 079 699 23 37

Saint-Maurice Tourisme, Anne Brasey, cheffe de service  
[direction@saint-maurice.ch](mailto:direction@saint-maurice.ch), 024 485 40 40, 079 679 16 06

Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, Lionel Coutaz, Président  
[coutazlionel@hotmail.com](mailto:coutazlionel@hotmail.com), 079 375 59 12